

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(26\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à François Bernardot, 23 janvier 1887](#)

Jean-Baptiste André Godin à François Bernardot, 23 janvier 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (26)

Collation 3 p. (301r, 302r, 303r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Bernardot, 23 janvier 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52256>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 janvier 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Bernardot, François \(1846-1903\)](#)

Lieu de destination Paris

Scripteur / Scribeur [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin confirme à Bernardot son télégramme du matin. Sur une affaire de contrefaçon. Il lui demande de mettre en garde Pouillet contre les manœuvres de ses adversaires qui, comme par le passé, pourraient mettre en avant ses qualités de républicain ou de socialiste pour gagner leurs procès en contrefaçon. Il lui signale que Faure, qui contrefait ses produits, a acheté une collection complète du *Devoir*. Sur Lajourdie et Corneau frères. Godin informe Bernardot qu'il n'a pas l'adresse d'André à Paris, mais qu'à son dernier voyage il était descendu à l'hôtel des Étrangers au 148, rue du Faubourg-Saint-Martin.

Mots-clés

[Contrefaçon](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Corneau frères](#)
- [Faure, Théodore \(1830-1891\)](#)
- [Lajourdie \(A.\) et Nicolas](#)
- [Pouillet, Eugène \(1835-1905\)](#)

Œuvres citées [Le Devoir, Guise, 1878-1906](#).

Lieux cités [148, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère 25 janvier 87

301

Cher Monsieur Bernardet,

Je vous confirme mon télégramme de ce matin.

Il faut autant que possible, comme je vous en ai prévenu, éviter d'attendre de moi des directions dans l'affaire de contrefaçon. Je désire surtout que M. Pavillet envisage les choses au point de vue des avantages que la défense peut en tirer, et je ne voudrais pas compromettre celle-ci par des mesures qui n'auraient pas son agrément.

Le passé, du reste, m'engage à être circonspect. La magistrature m'a toujours été excessivement hostile dans toutes les affaires de contrefaçon que j'ai poursuivies au cours de ma carrière industrielle. Il a toujours suffi à mes adversaires de plaider à côté des questions, de dire seulement que j'étais un républicain, un socialiste, et autres choses semblables, pour gagner contre moi, lorsque mes avocats plaidaient sérieusement la contrefaçon et la démontraient.

avec évidence.

M. Pouillet doit donc se mettre en garde contre ces manœuvres qui seront certainement renouvelées. M. Faure a fait acheter dernièrement une collection complète du Derrai depuis sa fondation. La contrefaçon à laquelle il se livre me fait comprendre, maintenant, qu'il a espéré trouver là des éléments de défense contre les poursuites qu'il a envisagées comme probables à ce moment-là.

— Le fait de Lajourdie me paraît avoir une importance très-sérieuse dans notre affaire. Je trouverais au mieux le conseil que vous donne M. Pouillet, mais je crains bien que Lajourdie se refuse à vous donner la lettre que vous devez lui demander.

Il faut donc envisager ce que vous ferez s'il refuse et, en ceci, je laisse à M. Pouillet le soin de décider comme sur tout autre fait analogue, et en particulier celui de M. H. Corneau.

N'agissez en rien sans avoir pris l'avis de M. Pouillet.

Vous n'avez pas l'adresse d'André

à Paris, et sommes sans nouvelles de
lui. A son dernier voyage, il était
descendu hôtel des Etrangers, 146
faubourg St Martin.

Bien à vous

Godin